

RAPPORT DE PORTEFEUILLE

2 juin 2026

Powered by



TABLE DES MATIÈRES

Risque ESG Page 1

Mesure du **risque financier** associé aux facteurs de durabilité.

Module climat Page 2

Exposition et/ou contribution du portefeuille au changement climatique.

Investissement Durable

SFDR Page 4

Pourcentage et répartition de l'Investissement Durable du portefeuille

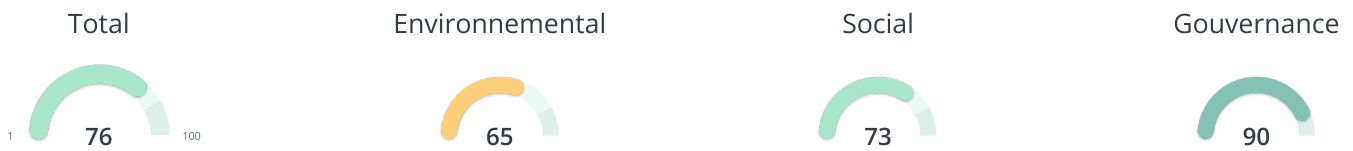
Résumé Des Risques ESG

Ce résumé analyse le score ESG de **Montségur Dividendes** au **2 juin 2026**. Il montre tous les scores ESG pour le profil de notation Risques ESG Consensus sectoriel Toutes entreprises et le profil de notation que vous avez sélectionné **Mediane (50%)**. La fourchette va de 1 (le moins performant en termes d'ESG) à 100 (le plus performant).

Aperçu Général

Le score des risques ESG évalue la matérialité financière d'un large éventail de sujets liés au fonctionnement des organisations. Le score d'une entreprise est calculé à partir de la moyenne des scores environnementaux, sociaux et de gouvernance, pondérés en fonction du profil de notation sélectionné.

Les scores sont calculés à partir de **44** organisations sur un total de **44**. Seules les organisations ayant au moins 50 % de pertinence des données sont incluses dans le calcul de la note totale. Avec la méthode Best in Class, le score de chaque entreprise est calculé en la comparant à ses pairs du secteur.



Classement De L'ESG Par Org

Les scores sont calculés à l'aide du profil de notation : **Mediane (50%)**. Les organisations sont classées par score total. Cela inclut uniquement les organisations ayant >50 % de pertinence des données pour le profil de notation sélectionné.

Les 5 premières organisations par score

Organisation	Poids du portef...	Percentile des ...	Total ESG
Novartis AG	1,51 %	100	92 ●
AIB Group PLC	4,08 %	100	91 ●
Sandoz Group AG	1,73 %	100	89 ●
Telecom Italia SpA	4,96 %	95	87 ●
ASML Holding NV	2,51 %	100	87 ●

Les 5 dernières organisations par score

Organisation	Poids du portef...	Percentile des ...	Total ESG
GEK Terna SA	3,32 %	53	60 ●
RWE AG	2,42 %	46	60 ●
Subsea 7 SA	0,51 %	85	61 ●
ArcelorMittal SA	4,45 %	30	62 ●
Engie SA	2,52 %	36	65 ●

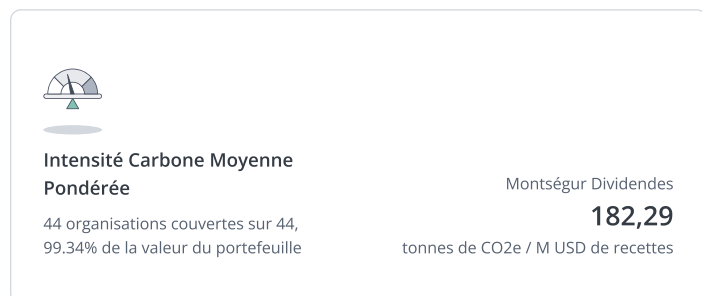
* Les allocations de tous les indices de référence sont dérivées des ETF.

Empreinte carbone

L'évaluation des émissions de gaz à effet de serre d'un portefeuille est souvent la première étape pour faire face aux conséquences des investissements sur le changement climatique, et l'analyse de l'empreinte carbone établit une référence pour guider les décisions futures.

Les cartes suivantes présentent divers indicateurs permettant d'évaluer l'empreinte carbone du portefeuille, calculés séparément pour les émissions de Scope 1+2 et de Scope 3.

Indicateurs pour les entreprises - Scope 1 + Scope 2



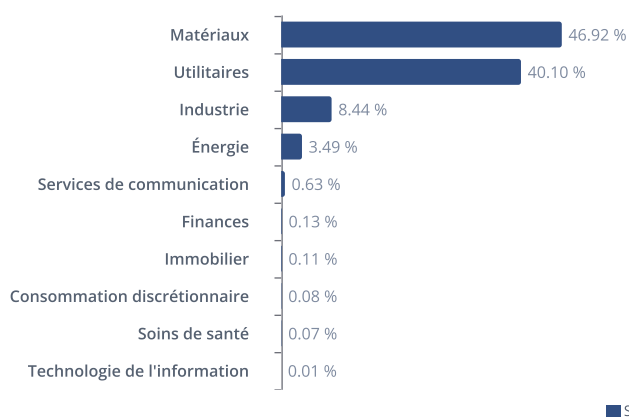
Indicateurs pour les entreprises - Scope 3



Répartition sectorielle

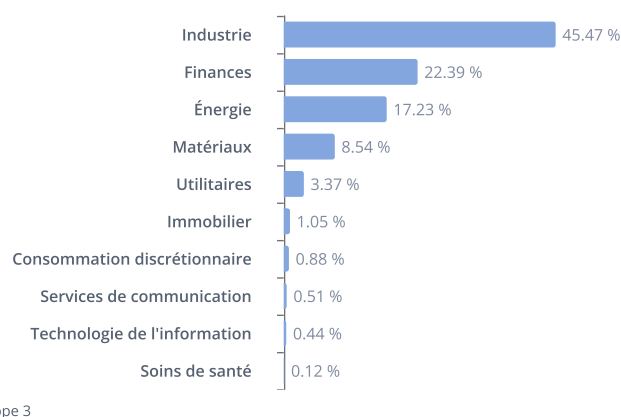
Principaux secteurs par WACI - Scope 1+2

Ce graphique identifie les secteurs ayant les plus fortes contributions à l'intensité carbone de ce portefeuille, **44 des 44** organisations de ce portefeuille sont couvertes (**99,336 %** de la valeur totale du portefeuille).



Principaux secteurs par WACI - Scope 3

Ce graphique identifie les secteurs ayant les plus fortes contributions à l'intensité carbone de ce portefeuille, **44 des 44** organisations de ce portefeuille sont couvertes (**99,336 %** de la valeur totale du portefeuille).



Secteur	Poids du portefeuille	WACI (Scope 1 + 2)
Finances	28.05 %	0.86
Industrie	27.25 %	56.07
Matériaux	10.21 %	831.91
Services de communication	9.19 %	12.51
Énergie	5.95 %	106.28
Utilitaires	5.94 %	1223.50
Immobilier	4.15 %	4.68
Technologie de l'information	3.62 %	0.65
Soins de santé	3.24 %	3.80
Consommation discrétionnaire	1.73 %	8.74

Secteur	Poids du portefeuille	WACI (Scope 3)
Finances	28.05 %	1613.31
Industrie	27.25 %	3373.34
Matériaux	10.21 %	1690.71
Services de communication	9.19 %	112.49
Énergie	5.95 %	5852.79
Utilitaires	5.94 %	1146.73
Immobilier	4.15 %	510.81
Technologie de l'information	3.62 %	244.92
Soins de santé	3.24 %	76.47
Consommation discrétionnaire	1.73 %	1025.19

Contributeurs à l'empreinte carbone

Top 5 des entreprises par intensité carbone - Scope 1+2

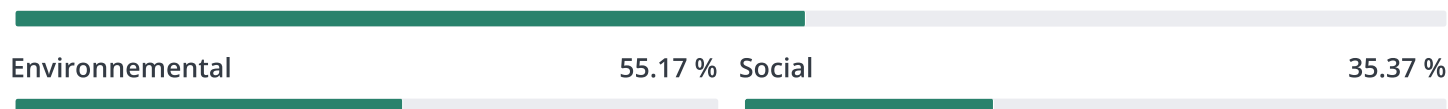
Organisation	Poids du portefeuille	Intensité carbone
RWE AG	2.42 %	2614,84
ArcelorMittal SA	4.45 %	1631,94
Anglo American PLC	1.55 %	339,93
Acerinox SA	1.11 %	289,92
Engie SA	2.52 %	279,24

Investissement Durable SFDR

Ce rapport analyse l'alignement de votre portefeuille avec la définition d'Investissement Durable (ID) du Règlement sur la publication d'informations en matière de finance durable de l'UE (SFDR). La répartition de l'alignement est présentée pour chacun des 3 critères définis dans le règlement : Critère 1 : Contribution à un Objectif Durable, Critère 2 : Ne Pas Causer de Préjudice Important (DNSH), Critère 3 : Bonne Gouvernance. Une entreprise doit satisfaire aux trois critères pour être un Investissement Durable.

APERÇU

Investissement Durable Total (Tous les Critères) 55.17 %



Un Investissement Durable peut contribuer à un objectif Environnemental, un objectif Social ou les deux.

Répartition Par Critères

Critère 1 : Contribution à un Objectif Durable

86.74 %

Pour qu'une entreprise soit considérée comme contribuant aux objectifs sociaux ou environnementaux, elle doit satisfaire à au moins l'un des critères suivants :

- Au moins 2 Principaux Indicateurs Défavorables (PAI)* applicables dans le quartile supérieur de l'univers Clarity AI
- Alignement supérieur à 0% avec la Taxonomie de l'UE
- Alignement des revenus avec les ODD de l'ONU supérieur ou égal à 20%

Critère 2 : Ne Pas Causer de Préjudice Important (DNSH)

61.35 %

Pour qu'une organisation échoue au principe DNSH, elle doit endommager substantiellement au moins 1 des PAI obligatoires en se situant dans le percentile inférieur de 5% de performance pour ces PAI.

Critère 3 : Bonne Gouvernance

99.34 %

Pour qu'une organisation satisfasse à la Bonne Gouvernance, elle ne peut pas être impliquée dans des infractions concernant les Structures de Gestion, les Relations avec les Employés, la Rémunération du Personnel et la Conformité Fiscale.

*Les Principaux Indicateurs Défavorables (PAI) sont des métriques de durabilité définies dans le règlement SFDR.

Clause De Non-Responsabilité

Copyright © 2026 Clarity AI. Tous droits réservés.

Les informations contenues dans ce document sont la propriété de Clarity AI Inc. et/ou du fournisseur de ce document et de leurs filiales respectives ("fournisseur"). Ce document ne peut être utilisé qu'à des fins internes par le destinataire prévu ou avec l'autorisation expresse du fournisseur. Tous les autres droits sont réservés.

Toute garantie expresse ou implicite concernant ce document est exclue dans les limites autorisées par la loi.

This document is provided for information purposes only and is not contractually binding. The information it contains has been obtained from the best sources but cannot be guaranteed. Sources: Montségur Finance, FactSet, Bloomberg, Clarity AI.

For further information, please refer to the DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur) available on the www.montsegurfinance.com website.